

Apparition inattendue sujet TV

Par Radiopolemploi, le 21/11/2012 à 13:28

Bonjour,

On me voit à l'écran (sans que je parle dans le cadre d'une interview) plusieurs fois lors d'un sujet passé sur France 3 dimanche soir. C'est fâcheux car j'étais censé être à Limoges ce week-end. C'est du moins ce que j'avais dit à ma femme...

Elle m'a vu à la télé, dans ce sujet tourné à Paris.... Je vous épargne la suite, ce n'est pas notre sujet ici...

J'aimerais savoir s'il existe un recours contre cette chaîne, qui ne m'a pas demandé mon avis pour me filmer, encore moins pour disposer des images prises de moi...

Merci d'avance pour votre aide!

Par youris, le 21/11/2012 à 13:41

bjr,

ce sujet a-t-il été tourné dans un endroit public ou non ?

mais c'est un vaste sujet sachant que la france est un des pays les plus protecteurs concernant ce type droit.

s'il fallait demander l'avis de toutes les personnes qui risquent d'être présentes dans la rue ou ailleurs quand vous filmez ou photographiez cela revient à interdire toutes prises de vues dans le domaine public.

et idem dans une épreuve sportive style tour de france, ou il faudrait demander l'accord de toutes les personnes sur le bord d ela route.

de tout façon dans votre cas, le mal est fait puisque votre femme vous a vu. cdt